

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Messidor, an VIII.



*Prise de Feldkirch, de Coire & de tout le pays des Grisons, par l'aile droite de la division du général Lecourbe. — Détails sur les mouvemens de l'armée du Rhin. — Capitulation des troupes turques qui étoient entrées au Caire lors de la déroute du grand-visir. — Motion de lord Holland, sur la nécessité de changer les ministres anglais. — Nouvelles diverses.*

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De Philadelphie, le 2 juin (15 prairial).*

M. Cooper, que notre gouvernement avoit envoyé à l'Isle-de-France, pour rétablir le commerce avec cette île, a parfaitement réussi dans ses négociations.

Le droit des douanes pour le vin, qui sera importé dans les États-Unis, a été augmenté jusqu'à 20 pour cent, & les autres marchandises étrangères qui ont payé jusqu'à présent 10 pour cent, ont été augmentées de deux & demi pour cent. Le droit sur le vin, qui rapportoit autrefois jusqu'à 6000 dollars, rapportera désormais le double.

## TURQUIE.

*De Constantinople, le 10 juin (21 prairial).*

La Porte a reçu, le 5 de ce mois, la nouvelle que les troupes turques qui s'étoient jetées dans le Caire pendant la bataille d'El-Hanca, avoient été contraintes de l'évacuer entièrement. Un bombardement qui a ruiné une grande partie de la ville les a forcées de capituler & de se rendre prisonnières de guerre.

La Porte se flatte toujours de renouveler les négociations de paix fondées sur les mêmes bases que le traité d'El-Arisch. Le général Kléber témoigne, par sa conduite, beaucoup d'estime pour le grand-visir; il lui a envoyé le Kiaja-Bey-Osman-Effendi, qui étoit à la tête de l'administration civile du Caire, & qui avoit perdu sa place lors du renouvellement des hostilités.

Un vaisseau envoyé ici de Rhodes par le capitain-pacha, nous a appris le départ de cet amiral pour les côtes d'Égypte. On croit qu'il se rendra à Damiette pour tenter une diversion, en cas que les négociations ne réussissent pas. On complète l'armée du grand-visir à Giaffa.

## ESPAGNE.

*De Barcelonne, le 5 juillet (16 messidor).*

On a entendu depuis sept heures du soir jusqu'à environ neuf, le 12 du courant, une canonnade venant de l'Ouest. Personne ici n'en sait la cause. Le lendemain vers onze heures, Mont-Jouy a fait beaucoup de signaux. Il n'y a pas trois semaines que toute la ville étoit dans le secret des signaux: on les a changés, & nous ignorons ce qu'ils ont pu signifier.

Il se confirme que les mouvemens ont eu lieu dernièrement en Estramadure. La vraie cause n'est pas connue ici; elle l'est à Madrid. Il paroît qu'il s'agissoit de plaintes fon-

dées sur la répartition des impôts dans cette province, qui est pauvre. C'est un des inconvéniens de l'économie politique de ce beau royaume, pour qui la nature a tout fait, & qui sera toujours d'un grand poids dans la balance politique, tant qu'il ne s'éloignera pas de la France. On a fait marcher deux régimens qui appaiseront tout.

On parle plus que jamais d'une entreprise contre le Portugal. Les espagnols la desirent fortement.

Il semble qu'à dater de l'ordre de S. M. C., qui interdit l'entrée des ragusains dans les ports d'Espagne, tous les bâtimens de cette petite république se soient donnés rendez-vous dans ce port. On en compte 11 aujourd'hui. La sévérité qui leur interdit toute communication, continue. On attend toujours le retour d'un courrier qu'ils ont envoyé à Madrid; il ne peut tarder. Les mallais résidant à Barcelonne ont établi d'abord que c'étoit la France qui avoit exigé cette mesure. Aujourd'hui, c'est seulement le commissaire français qui l'a obtenue. La vérité est, qu'en effet, ce commissaire a représenté aux autorités que cinq ragusains étoient entrés dans le port, en plein midi, arrivant de Mahon, escortés par une frégate & un brick anglais; mais il est vrai aussi que ce commissaire n'a point reçu de réponse à sa représentation & s'est intéressé, autant que sa position le peut permettre, à tempérer la rigueur de la prohibition.

C'est une belle recommandation que de grands succès: hier, 15 messidor, un officier des gardes Wallonnes s'est avisé de parler mal de la France & de son gouvernement. Il a trouvé même parmi ses camarades, des contradicteurs, & le soir il a été arrêté & conduit prisonnier à la citadelle du Mont-Jouy, d'où l'on venoit de retirer un magistrat qui y avoit été mis, il y a quinze ou vingt jours, pour fait d'insubordination envers son président.

## SUEDE.

*De Stockholm, le 27 juin (8 messidor).*

Lord Withworth, ministre anglais près la cour de Russie, est arrivé ici, par mer, de Pétersbourg. Il retourne à Londres. Notre ministre près la cour de Constantinople, M. d'Osson, est aussi de retour ici.

Leroiest attendu dans cette ville, le 11 du mois prochain.

## ALLEMAGNE.

*De Ratisbonne, le 7 juillet (18 messidor).*

Suivant les lettres de Landshut, du 6, le principal corps d'armée impériale est maintenant posté entre l'Isar & l'Inn;

Le quartier-général de M. de Kray a été transféré le 5 d'Erdingen à Hohenlinden. L'archiduc Ferdinand se trouvoit encore le 6 au soir à Landshut; mais tout arnonçoit que les troupes autrichiennes ne tarderoient pas à quitter cette ville. Les Français avoient occupé Mosbourg & s'étoient avancés sur la rive gauche de l'Ille jusques devant Landshut.

Le corps de Klenau campe toujours dans nos environs, & il observe les mouvemens de l'ennemi sur les deux rives du Danube. Comme ce dernier continue de porter des partis en avant, il y a de fréquens engagemens entre les avant-postes.

*Des bords du Lech, le 7 juillet (18 messidor).*

Il vient de s'effectuer un grand changement dans la position de l'armée de Moreau; elle a presque entièrement quitté les environs d'Ingolstadt & les pays voisins du Danube, pour se porter vers l'Isar & l'Inn. L'aile droite, sous les ordres du général Lecourbe, s'est dirigée contre le prince de Reuss; le corps de ce dernier vint d'être considérablement renforcé, tant par les troupes arrivées de l'Autriche que par la jonction du corps de Condé.

Le général Lecourbe, qui étoit arrivé, dans la soirée du 5 à Augsburg, en est reparti aujourd'hui à midi avec son état-major pour se rendre à Landsberg. Le grand quartier-général de l'armée Française est arrivé, le 5, à Munich.

Les Français ont commencé, le 6, à battre les ouvrages extérieurs d'Ulm, du côté de la montagne dite Michelsberg, & du pont du Danube, avec des pièces de 24 qu'ils avoient fait venir de l'Alsace. On ignore encore le résultat de cette attaque.

*De Nuremberg, le 8 juillet (19 mesidor).*

Hier au soir, on fut informé que les Français s'étoient montrés à trois lieues d'ici. Le sénat s'assembla aussitôt, & les portes furent fermées. Aujourd'hui de grand matin, environ 200 chasseurs, commandés par le colonel Versieux, sont arrivés devant la ville; plusieurs officiers & 24 hommes y sont entrés; les portes ont été occupées par le reste du détachement, conjointement avec la bourgeoisie. Le commandant a annoncé qu'il devoit encore arriver 1,400 hommes d'infanterie, dont environ 200 resteroient à Nuremberg.

Vers les 3 heures de l'après-midi, les chasseurs français sont repartis. D'après ce qu'ils ont dit, il paroîtroit que ces troupes se portent sur Wurzburg.

*De Bamberg, le 9 juillet (20 messidor).*

Les dernières lettres reçues de Vienne par voie extraordinaire, assurent d'une manière très-positive que l'armistice d'Italie a été accepté par l'empereur, & que les négociations de paix sont déjà assez avancées pour qu'elles soient conclues plutôt qu'on ne s'y attendoit.

#### A N G L E T E R R E.

*Extrait d'une lettre particulière écrite de Londres, le 5 juillet*

Le sort de la famille de Mallet-Dupan occupe en ce moment l'attention publique. Le gouvernement a assuré à la veuve une pension de cent guinées; le fils aîné a eu une place dans un bureau de l'administration. Indépendamment de ces secours, il vient de s'ouvrir une souscription volontaire dont le produit est déjà assez considérable. La

liste des souscripteurs est déjà imprimée dans les papiers publics, & l'on y voit à la tête les noms du prince de Galles & de quatre autres fils du roi, ainsi que ceux du grand chancelier, de presque tous les ministres, & des plus grands personnages de l'Angleterre. Mais ce qui mérite d'être observé, c'est qu'on trouve aussi des membres de l'opposition parmi les souscripteurs. Mallet-Dupan avoit été appelé en Angleterre pour défendre, avec sa plume, la cause du cabinet britannique. Il y a tout lieu de croire que ce travail auquel il s'étoit dévoué, & l'air de ce pays, contraire à sa constitution, ont occasionné sa fin prématurée. Il est bien juste que M. Pitt, M. Dundas, M. Windham, le lord Grenville fassent quelque chose pour sa famille; mais quand on voit sur la même liste le marquis de Lansdowne & le comte de Wiccombe son fils, dont on connoît les opinions sur la guerre, on ne peut en chercher le motif que dans une pure générosité, & non dans l'esprit de parti.

Les Anglais ont un goût particulier pour tous les monumens de leur histoire, & même pour les plus petits objets qui ont appartenu aux personnages célèbres de leur pays. On a vu acheter fort cher dans une vente publique, les gants, le sac à ouvrage, & jusqu'à un cure-lent de la reine Elisabeth; le bonnet de nuit de Cromwell, la montre que Charles I<sup>er</sup> donna à l'évêque Jazon, le jour de son exécution, &c. Une dame écossaise acheta 50 guinées les draps dans lesquels avoit couché le prince Edouard, lors de sa fuite en Ecosse, en 1745. J'ai vu moi-même à Londres, lors du fameux jubilé de Shakspeare, tout le monde acheter des tabatières faites avec le bois d'un mirier qui avoit appartenu à ce fameux poète tragique.

Il ne faut pas s'étonner qu'on offre en ce moment 120 guinées d'une paire de vieux étriers, qu'on vient de découvrir à Manchester & qu'on prétend avoir appartenu à Charles I<sup>er</sup>.

Ce qui s'est passé dernièrement au parlement d'Irlande, vous donnera une idée de l'esprit qui se montre en général dans les occasions où un grand intérêt public doit faire taire tous les dissentimens d'opinions & les intérêts de parti. Les membres de la chambre des communes qui s'étoient élevés avec le plus de chaleur & de persévérance contre le bill d'union, ont presque tous déclaré solennellement, que, puisque le bill avoit passé à une grande majorité de suffrages, il se feroient un devoir d'en soutenir l'exécution de tous leurs moyens.

Autrefois les pays méridionaux étoient la pépinière des prophètes & des fanatiques; aujourd'hui c'est dans les climats du Nord qu'il faut les chercher. Il n'y en a plus gueres en Espagne & en Italie, mais ils foisonnent dans le Nord de l'Europe, en Allemagne, en Irlande & en Ecosse. Vous avez pu lire dans les gazettes le galimatias prophétique que M. Dobs, a prononcé très-gravement à la chambre des communes d'Irlande, au sujet de l'union des deux royaumes. Il s'est élevé à Perth, en Ecosse, un autre fou, nommé William Forbes, qui s'annonce au monde comme le dernier des prophètes. Il assure qu'il est précisément la personne désignée dans l'apocalypse de Saint-Jean, laquelle doit recouvrir sain & sauf le livre que l'apôtre a mangé. William Forbes a donc retrouvé ce livre, qu'il vient de faire imprimer à Montrose, en trois petits pamphlets, moitié vers, moitié prose, d'un style un peu barbare à la vérité, & presque aussi clair que l'apocalypse, où cette grande découverte est prédite. Au reste, il paroît être un homme simple & innocent, un vrai fanatique, dupe de ses propres rêveries, &c.

De Londres, le 11 juillet (22 messidor).

Action de la banque 162  $\frac{1}{2}$ . — Trois pour cent consol. 63  $\frac{1}{2}$ . — Ex-div. pour juillet, 64  $\frac{1}{2}$  65. — *Omnium* 2  $\frac{1}{2}$ .

Le bruit se répandit, dans la nuit du 18 au 19 messidor, qu'il étoit arrivé à Hambourg, sur une barque, un Français, nommé Perrhague, porteur de propositions de paix. Il est très-vrai que le Français étoit arrivé, de la manière dont on le disoit; mais c'étoit un particulier qui apportoit des dépêches du général Clinton, des bords du Danube.

(Extrait du *Morning-Post*).

Le général Maitland ayant appris que les Français avoient 7000 hommes à Belle-Isle, a renoncé à en tenter l'attaque.

Les lettres de Constantinople annoncent la prise de Suez par les Anglais, sous les ordres du lieutenant-colonel Murray. Sir Sidney-Smith en avoit reçu directement la nouvelle de cet officier; il l'a communiquée à Constantinople par la voie du consul anglais dans l'isle de Chypre.

Sir Sydney-Smith a quitté la croisière devant Alexandrie, pour aller tenir à Rhodes des conférences avec le capitana-pacha.

Chambre des communes. — Séance du 9 juillet (20 messidor).

M. Western. — Toutes les perspectives flatteuses dont les ministres nous bercent se sont évanouies sans retour; mais l'occasion est encore favorable pour obtenir la paix: saisissons-la. *L'évidence des faits* a été jugée nécessaire pour entamer des négociations. Cette évidence nous l'avons enfin. Bonaparte a établi sa réputation sur de vains succès. C'est avec un homme de ce caractère que les ministres desireroient traiter. Sa conduite a été modérée, noble, incomparablement admirable, dans toute l'étendue de l'expression. L'Europe le regarde comme un pacificateur. Si nous ajoutons à ces considérations que l'empereur de Russie, jadis notre allié; témoin aujourd'hui des dispositions hostiles contre nous; qu'il s'établit une neutralité armée dans le Nord; que la Porte nous attribue peut-être ses revers en Egypte, nous ne doutons point que les projets des ministres n'aient avorté, & qu'il ne soit nécessaire d'instituer un comité pour examiner l'état où se trouve la nation. La guerre, l'énormité des taxes, la ruine des denrées, nécessitent également cette mesure. Le peuple anglais & les nations de l'Europe veulent la paix.

Je propose donc que la chambre se forme en comité général, pour examiner s'il convient de continuer la guerre, & qu'elle assistance nous pouvons attendre de nos alliés?

M. Wilberforce. — Les ministres ont autant de discernement que l'honorable membre. Ils ont suivi jusqu'ici la politique la plus convenable. Si quelque grand changement a eu lieu dans l'Europe, le gouvernement s'en apercevra, n'en doutons point; il saura profiter du moment favorable pour faire une bonne paix.

La motion mise aux voix, à deux heures du matin, fut rejetée à la majorité de 145 voix contre 27.

Chambre des pairs. — Séance du 9 juillet (20 messidor).

Lord Holland propose que, conformément à l'ordre du jour, la chambre soit convoquée pour considérer s'il ne conviendrait pas de supplier sa majesté, par une pétition, de ne point proroger le parlement dans la conjoncture présente. — L'ordre du jour est élu. — Je ne feuilleterai point le dictionnaire, dit lord Holland, pour épouser les invectives contre Bonaparte. Si ce grand homme eût acquis, par ses propres talens ou par la nature de son gouvernement, un pouvoir dont personne n'a joui en France depuis le tems de Charlemagne, je pourrais craindre. Mais quand je considère qu'il doit sa puissance à la folie & à l'insouciance des ministres de sa majesté, je vois que le mal n'est pas sans remède & je me rassure. Dans cette rapide succession de malheurs que nous avons éprouvés, je me console par l'espérance que la chambre, réveillée de sa léthargie, retirera enfin sa stupide confiance aux hommes qui l'ont si grossièrement trahie. (Lord G. envile sourit).

J'ai souvent entendu le noble lord vanter la sagesse & l'excellence de notre constitution. Ces justes éloges qu'il lui accorde, elle ne lui mériteroit point, si la chambre n'avoit le droit de surveiller les ministres. Nous n'avons qu'à nous rappeler les négociations de Paris

& de Lille, pour connoître la nature de leur politique mesquise. Enlées du plus léger succès, intimidés par les revers, la chambre auroit-elle l'imprudence d'abandonner à eux-mêmes des hommes dont l'ignorance & les faux calculs sont avérés aujourd'hui par l'évidence des faits? à des hommes qui se sont montrés incapables de faire la guerre avec succès ou la paix avec honneur? S'il est en effet question de poursuivre une guerre vigoureuse, n'est-il pas important que l'Europe voie que la conduite en est confiée à des mains plus habiles? Dira-t-on qu'ils ne pouvoient prévoir les revers que nous avons éprouvés? Mais je ne les accuse point de manquer de prévoyance, je les accuse précisément du contraire. Je les accuse d'avoir agi avec autant de confiance que s'ils eussent tout prévu, d'avoir agi comme s'il étoit impossible qu'aucun événement dérangât leur plan; enfin, d'avoir tout laissé au hasard. C'est ainsi qu'ils ont répondu aux premières ouvertures de paix que la France ait faites depuis le commencement de la guerre, par une lettre, dont je sais sur que tous les nobles lords, à l'exception d'un seul, ont eu la même opinion que moi.

Quel motif humain pouvoit faire écrire à Bonaparte cette lettre maussade & irritante? Pourquoi lui reprocher les torts du directoire, qui n'étoit plus? Pourquoi lui faire des allusions qui l'insultent personnellement? Quand rien n'eût été plus sage que de lui en la guerre pour la restauration de cette famille, notre ennemie invétérée, falloit-il prier Bonaparte de faire place à des souverains qui savent si bien maintenir la paix intérieure et mériter la considération extérieure? Falloit-il exciter les Français à passer les Apennins, pour savoir comment les princes de cette maison gouverneront. Pour connoître l'énergie espagnole? Pour voir de plus près la tranquillité dont jouit le royaume de Naples? Lorsque l'ennemi tint un langage semblable à celui que les ministres tiennent aujourd'hui, il ranima le courage britannique. Les ministres n'ont ils pas senti qu'il produiroient le même effet en France? Bonaparte n'étoit point affermi sur son siège; l'insurrection régnoit au cœur de la France. C'est la réponse imprudente des ministres qui a fait disparaître les chouans, qui a confirmé le pouvoir du premier consul, qui a mis à sa disposition toutes les ressources, tous les moyens de la France pour les employer à la conquête de l'Italie. On a prétendu que Bonaparte n'étoit point sincère dans ses ouvertures de paix. C'étoit une raison de plus pour les accepter. C'eût été un moyen de rejeter sur lui tout l'édifice de la guerre.

Tant de preuves d'incapacité de la part des ministres suffisoient sans doute pour qu'ils fussent déplacés; mais c'est un événement que je n'espère pas. Je me borne donc à dire que, dans la conjoncture présente, il seroit à désirer que la chambre ne se séparât point. La chambre continuant à siéger, pourra imposer quelque frein aux ministres, parer au danger qui pourroit résulter de leur imperitie, & dans toutes les choses importantes, exiger des renseignements sur leur conduite & la régler.

Lord Grenville. — Le noble lord a perdu beaucoup de tems & d'éloquence pour poser deux principes reconnus: 1°. le droit que possède la chambre de donner à sa majesté des conseils sur l'exercice de la prérogative royale; 2°. que le parlement peut solliciter du roi le renvoi des ministres lorsqu'ils ont perdu sa confiance. Mais il est de la justice & de la dignité du parlement de ne point recourir à de pareils expédients sans la plus urgente nécessité. Le noble lord n'a pas avancé un seul argument qui pût justifier une telle démarche. Je n'emprunterai, pour lui répondre, que le langage de la constitution: elle a jugé que le pouvoir exécutif seroit mieux administré par cinq ministres, qu'il ne pourroit l'être par le parlement lui-même. Leur responsabilité est tout ce qu'elle a cru devoir exiger. Je ne m'entendrai point en vains discours pour faire sentir combien les enquêtes proposées par le noble lord seroient inutiles & difficiles à établir, mais je suis étonné qu'il ait pu dire que toutes les mesures suivies dans cette guerre avoient échoué. Il faut qu'il ait oublié les acquisitions considérables que nous avons faites dans plusieurs parties du globe. Je me rappelle qu'à la fin de la dernière session, le noble lord fit une motion pour recommander la paix: elle étoit fondée sur la prétendue solidité du gouvernement français. Peu de mois ont suffi pour démontrer la fragilité de cette base.

Un gouvernement absolument nouveau renversa celui qui avoit été établi avec tant d'efforts pour le maintien de ce qu'on appelloit la liberté. A la vérité, les circonstances de cet événement inattendu ne furent point prévues par les ministres. Elles étoient hors de la portée de la prévoyance humaine, & les ministres actuels résisteront longtemps à leur poste, s'ils ne doivent être remplacés que par des hommes qui eussent deviné que Bonaparte s'évaderoit d'Egypte, traverserait sain & sauf nos flottes, & aborderoit en France, pour assister à la chute de son gouvernement & fonder sa puissance sur ses débris.

La motion de lord Holland est mise aux voix. — Rejetée à la majorité de 26 contre 2.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Cologne, le 22 messidor.

L'installation des préfets dans les quatre départemens de la rive gauche non réunis, étoit fixée au 15 messidor; mais l'administration centrale vient d'annoncer à la municipalité de cette ville que cette installation étoit remise à un autre temps.

De Paris, le 28 messidor.

Une dépêche télégraphique d'Huningue, en date du 27 de ce mois, adressée par le général Lecourbe au ministre de la guerre, annonce « que l'aile droite de sa division s'est emparée de Feldkirch, de Coire & de tout le pays des Grisons, l'ennemi a été chassé de toutes les positions qu'il occupoit encore ».

La prise du poste de Feldkirch est un des événemens militaires les plus importans de la campagne. On se rappelle que Massena l'attaqua trois fois de suite dans la campagne dernière, & avec la plus grande vigueur, sans pouvoir l'emporter. Les Autrichiens ont toujours attaché le plus grand prix à sa conservation; & on ne peut trop admirer l'inconcevable bravoure de cette division de Lecourbe, qui se porte avec tant de rapidité à des distances si considérables, toujours victorieuse par-tout où elle se présente.

— Le premier consul a décerné des fusils d'honneur aux citoyens Certout, chasseur à la 1<sup>re</sup>. demi-brigade d'infanterie légère, & bison, hussard au 5<sup>e</sup>. régiment: le premier, à l'affaire du 4 prairial, contribua d'une manière particulière à la reprise de Brégentz, en se jettant le premier dans le lac de Constance, & en s'avancant à la nage jusqu'au pont de la place dont il ouvrit la porte; le second, à l'affaire du 16 prairial, contribua particulièrement à la prise d'un lieutenant-général autrichien.

— Les courses à pieds, à cheval & en chars, qui ne purent être exécutées le 25 messidor, auront lieu décadé prochain; elles commenceront à cinq heures précises. Le préfet du département de la Seine présidera; le préfet de police & les deux maires les plus âgés seront juges des jeux.

— Le 30 messidor, à midi, il sera célébré dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice) une fête à la Vérité.

— Les Anglais ont sommé les autorités constituées de l'isle d'Yeu, de fournir aux bâtimens en station dans ces parages, une certaine quantité de bœufs & autres bestiaux. Le défaut de garnison & l'absence des habitans de l'isle en état de porter les armes, ont forcé d'accéder à leur demande.

— Des paris ont été faits à Londres que la paix entre la France & l'Autriche seroit conclue dans deux mois, & entre l'Angleterre & la France dans six mois.

— On vient d'arrêter en Helvétie plusieurs individus qui s'étoient assemblés dans le dessein d'organiser des comités révolutionnaires qui devoient renverser le gouvernement.

— Le citoyen Jenner, ministre de la république helvétique à Paris, vient de démentir la prétendue lettre qui lui auroit été adressée par le citoyen Mousson, secrétaire-général de la commission exécutive. Nous donnerons demain sa déclaration.

— Les conseils législatifs helvétiques ont autorisé la commission exécutive à établir dans les cantons ultramontains les impôts qu'elle jugeroit nécessaires.

— On mande de Hambourg qu'il est passé par cette ville un voyageur du Nord, de grande distinction, se rendant à Berlin. On présume que s'étoit le roi de Suède.

— Un incendie a consumé à Smyrne une grande partie du quartier turc; la peste fait aussi de grands ravages dans cette ville.

CONSEIL D'ÉTAT.

Séance du 28 messidor.

Elle a été présidée par le premier consul; les deux autres y ont assisté.

Le conseil a discuté & adopté un avis présenté par la section des finances, sur la demande faite par le ministre de la guerre, de disposer en masse des fonds affectés au service de son ministère pour l'an 8. Cet avis porte qu'il ne doit pas être accordé d'autorisation générale, mais seulement des autorisations particulières à raison des besoins.

Un projet d'arrêté présenté par la même section a aussi été discuté & adopté; il porte que toutes demandes en restitutions ou indemnités, soit des fruits & revenus échus des biens séquestrés jusqu'au jour de la radiation définitive des inscrits, soit du prix de la vente des biens séquestrés, à raison de l'inscription du propriétaire sur la liste des émigrés, ne peuvent être admises. Les biens vendus antérieurement à la radiation définitive des inscrits, & qui, par défaut de paiement des adjudicataires, auroient donné lieu de prononcer leur déchéance, seront revendus à la folle-enchère comme domaines nationaux.

La section de législation a présenté un projet d'arrêté portant que tous les individus inscrits sur la liste des émigrés, qui n'ont pas réclamé avant le 4 nivôse an 8, & tous ceux dont les réclamations n'étoient pas arrivées & enregistrées au ministère de la police le 25 messidor an 8, sont définitivement maintenus. — Il a été discuté & adopté.

La discussion sur les projets concernant les déclarations de mariage & le traitement à accorder aux enfans des militaires nés sous les drapeaux, est continuée & ajournée.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Paris, le 28 messidor an 8.

Le ministre de la police générale de la république ordonne à toutes les personnes inscrites sur la liste des émigrés, & qui ont obtenu des surveillances ou des permis de résider à Paris, de les faire enregistrer dans les trois jours de la publication de cet ordre chez le préfet de police.

Les permis & surveillances qui ne seront pas enregistrés dans le délai prescrit, seront considérés comme nuls, & ceux qui en seront porteurs seront conduits aux frontières de brigade en brigade.

Bourse du 28 messidor.

Rente provis., 20 fr. 75 c. — Tiers consol., 31 fr. 00 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 1 fr. 45 c. — Bons d'arrérage, 88 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 84 fr. 00 c. — Syndicat, 66 fr. 75 c. — Coupures, 66 fr. 75 c.